



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre et du Secrétariat d'État chargé de la prospective. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

Note d'analyse 200 (Novembre 2010)

Les secteurs créateurs d'emplois à court-moyen terme après la crise

Dans le contexte post crise, les interrogations sur le risque d'une reprise de la croissance peu riche en emplois ont été nombreuses et demeurent réelles malgré les premiers signes positifs sur le front de l'emploi et du chômage. Toutefois, il convient de **bien distinguer les créations d'emplois agrégées au niveau de l'ensemble de l'économie de celles considérées secteurs par secteurs**, qui appellent à des diagnostics et des politiques sans doute différents.

Cette note d'analyse présente les résultats d'un travail de prévision sur les secteurs amenés à créer des emplois à court et moyen terme.

Le travail réalisé à travers cette note, permet de rappeler les grandes tendances constatées avant la crise, s'agissant des secteurs identifiés comme porteurs d'emplois (secteurs fortement technologiques, secteurs haut de gamme, secteurs de proximité à la demande finale). L'analyse des évolutions sectorielles de l'emploi pendant la crise montre que la **hiérarchie des secteurs porteurs en emploi n'a pas été modifiée par celle-ci et que les dynamiques endogènes se sont maintenues**. Concernant les secteurs exposés à la concurrence internationale, le choc de 2008 n'a pas entamé les avantages comparatifs de la France, l'activité industrielle ayant rebondi à la faveur de la reprise du commerce international à la fin de l'année 2009, tandis que les secteurs de services ayant le plus contribué à la croissance de l'emploi depuis le début des années 2000 devraient maintenir leur tendance à la hausse durant la phase de reprise.

C'est donc **plus le niveau que la structure qui pose question**, avec la crainte exprimée par beaucoup d'une reprise faible en emplois, notamment du fait de la relative bonne tenue de l'emploi pendant la crise par rapport aux prévisions initiales face à l'ampleur du choc conjoncturel. Toutefois, même dans un scénario prudent s'agissant de la reprise de l'emploi global, **l'étude menée met en évidence de forts potentiels de création d'emplois, dès les prochaines années, dans un certain nombre de secteurs identifiés.**

Note d'analyse disponible sur www.strategie.gouv.fr
Rubrique publications

INFORMATION PRESSE